

L'Éclair

ORGANE DES REVENDICATIONS RADICALES, ÉCONOMIQUES ET OUVRIÈRES

Quand Même!
1870-18...

Rédigé par un Groupe de Sénateurs et Députés

Vive la Réforme!
Vive la Nation!
Vive la République!

Ligue des Patriotes

MEMBRES DU « COMITÉ RÉPUBLICAIN NATIONAL »

LES ANNONCES SONT REÇUES :
à PARIS : chez HAVAS, 8, rue de la Bourse.
à LYON : Agence FOURNIER, 14, rue Confort, ainsi que dans ses
succursales de St-Etienne et de Grenoble.
Et aux Bureaux du Journal.

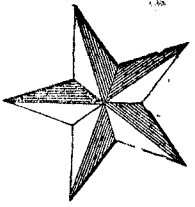
ABONNEMENTS
Six mois 4 fr.
Un an 7 fr.

Journal hebdomadaire paraissant le Samedi
Le Numéro : 10 centimes

BUREAUX :
16, rue Thomassin
(petit passage de l'Argue)
LYON

Première Année. — N° 20
Dimanche 3 Juin 1888

LE GÉNÉRAL BOULANGER ET LES ÉTUDIANTS



Le peuple, dans un Etat démocratique institué sur le suffrage universel et sur le service militaire obligatoire, possède deux armes pour défendre ses droits civiques et pour protéger son indépendance nationale.

Par le bulletin de vote, il manifeste ses aspirations et ses volontés à ceux qui acceptent la mission de les faire triompher.

Par le fusil, il veille à la sécurité de la patrie contre toute agression du dehors qui la mettrait en danger.

Général BOULANGER.

A nos Lecteurs

En réponse aux mesures prises par les Allemands contre les Français se rendant en Alsace-Lorraine, nous allons publier une liste complète des Prussiens établis à Lyon. Cette liste nous la ferons tirer à cent mille exemplaires et nous la mettrons en vente dès qu'elle sera complète. Nous prions donc tous les patriotes lyonnais de nous venir en aide en nous dénonçant les Allemands qu'ils connaissent. Envoyez tous les renseignements au bureau de l'Éclair, petit passage de l'Argue.

LE GÉNÉRAL BOULANGER ET LES ÉTUDIANTS

Les journaux opportunistes ont fait grand bruit du potin scandaleux fait par les étudiants à propos de la question Boulanger.

Ces jeunes gens, ne lisant que par leurs journaux, qu'ils apprennent comme un catéchisme — comme les électeurs lyonnais font de leurs Progrès de Lyon — se sont enflammés subitement; ils ont trouvé d'abord un moyen de faire parler d'eux et de faire chahut.

Ensuite, voyant qu'on les prenait au sérieux, ils ont voulu jouer les Clémenceau, les Ranc et les Joffrin aux petits pieds et ils ont organisé une ligue.

Il paraît que c'est dans le programme de leurs études!

Tout allait donc bien; mais les étudiants qui jusqu'à ce jour avaient jugé à propos de rester dans leurs Facultés, les étudiants intelligents,

ceux qui travaillent ont protesté et ils ont défendu à la fameuse ligue de parler au nom de la jeunesse des écoles.

Et d'une!

Oui, mais les journaux opportunistes — comme d'habitude — n'ont rien dit, et ils ont simplement laissé croire que toute la jeunesse des Ecoles était contre Boulanger, c'est-à-dire contre les réformes (car n'oublions pas que Boulanger-Réformes.)

Alors un grand nombre d'indifférents se sont laissés aller à ce raisonnement :

— Si ces étudiants sont contre, c'est qu'il doit y avoir quelque chose là-dessous!

Or, les étudiants ne sont pas contre, et la preuve c'est qu'une délégation s'est présentée auprès du général Boulanger et a protesté de l'attachement de la Jeunesse des Ecoles à la République et a salué dans la personne du général la victime de l'injustice et le porteur du grand parti national, du parti qui veut les réformes.

Le général a répondu en ces termes :

« Je partage entièrement les idées que vous venez d'exprimer. Si j'étais resté au ministère, la loi militaire que j'ai présentée serait aujourd'hui votée: je suis convaincu qu'elle était bonne, et j'aurais fait partager ma conviction aux représentants du pays.

« Ce n'est pas que les divisions dont les Chambres nous donnent le lamentable spectacle ne fussent pas déjà aussi accentuées, mais les députés républicains n'avaient pas encore renié leur programme.

« J'ai vu, dès cette époque, que la division en groupes et en sous-groupes, jaloux les uns des autres et impuissants par eux-mêmes, menaient à la ruine la France et la République. C'est alors que j'ai conçu l'idée d'un grand Parti national qui réaliserait enfin l'union des Français dans la République. La France unie est plus forte qu'aucune des nations qui l'entourent.

« Ces idées d'union sont celles de la majorité du pays. Elles triompheront, soyez-en sûrs. Pour moi, je ne varierai jamais dans cette opinion et la défendrai toujours.

« Quant aux idées absurdes de dictature, dont on m'accuse, je vous affirme qu'elles n'ont rien de fondé.

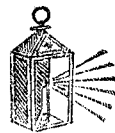
« Je suis heureux de voir que la jeunesse intelligente et républicaine des Ecoles — celle qu'un intérêt personnel ne guide pas — partage mes idées démocratiques, et m'assure de son concours. »

Bravo, étudiants! Nos félicitations et nous sommes heureux que vous ayez fourni une fois de plus au général Boulanger, l'occasion d'émettre ses idées.

Gageons que ses adversaires

diront encore qu'il ne veut pas se prononcer.

Et pourtant la déclaration qui précède est nette et franche: pas d'équivoque possible; nous voudrions en voir le texte répandu dans toute la France, car ce sont bien là les sentiments qui anime tout vrai républicain résolument partisan des Réformes.



LES 362

Je me suis amusé à pointer les députés qui, dans les trois gauches de la Chambre, mettaient le plus d'acharnement à poursuivre le général Boulanger. Ils sont 362.

On peut les diviser en deux catégories. Les malins, ceux qui saisissent avec empressement l'occasion unique qui leur est offerte de masquer le vide de leur passé en criant: « Un tel, voilà l'ennemi! » (Hier, c'était le cléricisme; aujourd'hui, c'est Boulanger.)

Ils en sont encore, les malheureux! à croire que la démocratie n'a pas marché, depuis dix ans, et que la politique des spectres et des épouvantails est encore de mode. — Vieilles lunes que tout cela! Il faut, aujourd'hui, en politique, ce que j'appellerai de l'argent comptant.

Voyez un ministère qui arrive. Si, dans la déclaration, il y a une seule formule dilatoire: « Le gouvernement choisira le moment opportun pour... » ou bien: « Le gouvernement, désireux de réaliser telle réforme, restera juge... », etc., tout de suite et dans l'Assemblée et dans le pays il y a un haut-le-cors.

On ne croit plus aux promesses des hommes politiques, voilà la vérité.

Or, le parti républicain tout entier, ne voulant et ne pouvant rien promettre sérieusement, pas même la révision, sans faire hausser les épaules aux électeurs, les chefs en sont réduits à employer les vieux moyens et à jouer du spectre de la dictature et du Césarisme. — Vieilles lunes, répéterai-je; les masses politiques sont devenues sceptiques, grâce à vous, et elles veulent toucher du doigt cette dictature avant de la condamner, c'est ce qu'elles feront.

Ce sont les politiciens soi-disant dirigeants qui ont excommunié, pontifié et anathématisé à la salle Cadet.

Il y a, en outre, à la Chambre, la catégorie des députés intimidés, ceux que l'on cerne et auxquels on fait les gros yeux dans les coins. J'en ai connu qui arrivaient avec l'intention de demander à la tribune la réintégration du général Boulanger, et qui n'ont pu résister à la propagande anti-boulangiste effrénée qui se fait à la Chambre. — Tant pis!

Je dirai, aux premiers comme aux derniers: Vous êtes, tout

compte fait, trois cent soixante-deux.

Eh bien! nous ferons comme l'inverse du serment de Gambetta. Ce ne seront pas les 363 qui reviendront, ce sont les 362 qui ne reviendront pas en 1889.

Nous sommes quelques-uns qui avons juré de faire campagne contre ces ennemis du bon sens et de la République. Nous ne sommes pas légion, mais nous avons le général et le pays avec nous, cela suffit. Oui, nous ramassons le gant jeté avant-hier, et nous donnons rendez-vous aux 362, en 1889, ou même plus tôt, s'ils le jugent à propos.

FRANCIS LAUR,
Député de la Loire.

LES RÉPUBLICAINS NATIONAUX

La candidature Déroulède

Le département de la Charente est appelé à nommer un député.

Le Comité républicain national entre en lutte.

M. Déroulède se présente comme candidat officiellement boulangiste. Il va être soutenu et patronné effectivement par le général et par le comité républicain national.

Le député du Nord donnera au président de la Ligue des patriotes une lettre destinée à nettement établir le caractère de sa candidature. Au cours de la période électorale, le général signera une affiche qui rendra l'équivoque impossible. Enfin, comme cela a été fait pour le Nord, plusieurs membres du comité se rendront dans la Charente pour y faire campagne.

D'après les nouvelles que nous recevons de ce département, nous croyons pouvoir assurer que M. Paul Déroulède réussira.

Sa candidature n'est pas, comme on pourrait le croire, une candidature exotique. M. Déroulède est originaire de la Charente. Il possède une propriété dans le pays, où sa famille est fort connue. D'ailleurs, les vaillants mobiles de la Charente se souviennent sans doute du grand cœur et du brave soldat qui a combattu à leurs côtés. En effet, M. Déroulède appartenait au 15^e corps et son régiment de tirailleurs algériens faisait brigade avec les mobiles charentais.

Avant que la Ligue ne lui prit tout son temps, le vigoureux poète des Chants du soldat allait passer quelques mois de la belle saison dans son pays natal.

Nous espérons que les électeurs charentais feront leur droit et qu'ils enverront à la Chambre cet homme énergique, qui ira grossir la petite phalange des républicains nationaux.



LA LIGUE DES PATRIOTES

Dans sa réunion du 25 mai, le comité directeur de la Ligue des patriotes a voté à l'unanimité les ordres du jour suivants :

« La Ligue des patriotes, émue des nouvelles mesures prises contre les Français appelés à traverser les territoires allemands et les territoires annexés, demande au gouvernement français d'avi-

ser au moyen de faire rapporter ces mesures si préjudiciables aux droits et aux intérêts de nos nationaux.

« Le comité directeur de la Ligue des patriotes,

« Considérant que le droit du peuple à dicter lui-même sa loi organique, est le plus indéniable des droits de l'homme et du citoyen;

« Considérant que ce droit fondamental a été violé par l'assemblée usurpatrice de 1875,

« Déclare n'admettre comme légale d'autre Constitution que celle qui sera votée par les représentants du peuple, investis du pouvoir constituant par le suffrage universel. »

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

On nous communique la note suivante :

Le Cercle d'études sociales, les Droits de l'homme, 67, rue Servan, tout en affirmant ses principes socialistes, déclare n'avoir rien de commun avec la Société des Droits de l'homme et du citoyen, formée par l'alliance

Ferry — Clémenceau — Joffrin
Le délégué et par ordre,
E. PINEL.

BOULANGER A LA BASTILLE

Le général est allé à la Bastille, près du Champ-de-Mars, pour visiter la nouvelle installation de la reproduction exacte de la Bastille et du quartier qui l'entourait.

Il a été reçu chaleureusement et un groupe de jeunes fille, lui a offert un bouquet tricolore.

La foule, qui s'est amassée, a été unanime à saluer le général par les cris répétés de :

Vive Boulanger!
Vive la République!

Lyon menteur, dit républicain, parlant de la visite du général au Champ-de-Mars, on peut s'empêcher de reproduire un récit mensonger.

Il continue — comme c'est son habitude — à insulter grossièrement un général français, et en essayant de le tourner en ridicule de cette façon :

« Le brave général, passablement décontenancé par l'attitude indifférente, d'une part, et hostile de l'autre, de la foule, regagna piteusement sa voiture... »

N'est-ce pas écoeurant?
Et le bouquet tricolore et les acclamations de la foule!

Il paraît que lorsqu'on offre des bouquets et que l'on pousse des vivats, c'est de l'hostilité.

Pauvres lecteurs!
Voilà la vérité que vous fait connaître, chaque matin, le Lyon opportuniste, dit républicain.

LE FUSIL LABEL

Jugé par les Allemands

On lit dans le Vaterland, de Munich: Le Militærzeitung, de Berlin, dans une étude sur les fusils à répétition des différents Etats, a relevé que le fusil de l'armée française et de l'armée Autrichienne est supérieur à celui de l'armée allemande, et

que, d'un autre côté, la poudre française est meilleure que la poudre allemande, attendu qu'elle ne produit pas de fumée.



LE GÉNÉRAL BOULANGER

ET LES

Pêcheurs de Dunkerque

Le paquebot Anglia, qui vient d'arriver à Dunkerque, a apporté les plus mauvaises nouvelles des pêcheurs de ce port de mer, qui étaient partis à la pêche en Islande. On ne compte pas moins de 60 victimes, qui laissent 20 veuves et 43 orphelins; en apprenant cette terrible nouvelle, le général Boulanger a adressé à M. le maire de Dunkerque, le télégramme suivant :

« Monsieur le maire,

« J'apprends à l'instant les détails de l'épouvantable catastrophe qui vient d'atteindre les pêcheurs de Dunkerque, dans les mers d'Islande.

« Veuillez, je vous prie, exprimer aux parents et aux amis des victimes, la profonde sympathie que m'inspire pour eux le malheur qui les frappe.

« Comme il est certain qu'une souscription sera immédiatement ouverte à Dunkerque, et qu'elle sera placée sous vos auspices, je viens vous prier de m'y inscrire pour la somme de trois cents francs, que je vous ferai tenir par le courrier de demain.

« Général BOULANGER. »

Le Général Cipriani

Un des héros des guerres de l'indépendance italienne, le général Cipriani, sénateur italien, vient de mourir à Centuri (Corse).

Ami personnel de Victor-Emmanuel et de Napoléon III, le général Cipriani contribua puissamment à la conclusion de l'alliance Franco-Italienne. Dans son testament, il invite ses fils à se faire naturaliser Français. « L'Italie ne méritant plus qu'on la serve depuis qu'elle a renié la France et qu'elle est devenue l'alliée de l'Allemagne. »

EN ALSACE-LORRAINE

Par ordre supérieur, depuis le 1^{er} avril, la plupart des journaux d'Alsace, qui étaient publiés en français et en allemand, ne paraissent plus qu'en allemand.

Nous citerons notamment: le Journal de l'arrondissement de Ribeauvillé, ainsi que ceux des arrondissements de Guebwiller et d'Altkirch.

— Le consistoire israélite de la Haute-Alsace vient d'adresser aux rabbins, présidents des communautés et ministres officiants de son ressort, une circulaire

invitant ces fonctionnaires à se servir dorénavant exclusivement de la langue allemande dans leur correspondance.

— Dans beaucoup de localités, l'enseignement, jusqu'ici, se donnait en langue française aux enfants des écoles, mais l'autorité vient d'ordonner que, dorénavant, tout l'enseignement soit donné en langue allemande, à l'exception du catéchisme qu'on pourra encore faire réciter en français.

Tous les instituteurs qui ne savaient pas l'allemand ont été mis à la retraite ou révoqués.



MOURS MILITAIRES ALLEMANDES

Le tribunal de Würzburg vient de condamner à un an de prison le brigadier Götzel, du 5^e régiment de chevaux-légers bavarois, cantonné à Sarreguemines.

Ce procès jette un singulier jour sur les mœurs militaires allemandes : 22 soldats, victimes des brutalités de ce sous-officier sont venus déposer à l'audience.

Götzel avait pour habitude d'inculquer la discipline à ses hommes en leur serrant la gorge et en les secouant vigoureusement ; parfois il les frappait au visage ou leur crachait à la figure ; un conscript reçut une telle gifflée qu'il eut le tympan brisé ; un autre eut le bras cassé d'un coup de manche de fourche ; des gardes d'écurie, trouvés endormis, furent déshabillés, enduits de croton et jetés nus et souillés dans la cour du quartier.

Pour sa défense, Götzel alléguait n'avoir pas outrepassé les usages adoptés par tous les bons sous-officiers prussiens !!!

MANŒUVRES ALLEMANDES

De grandes manœuvres de division seront exécutées, cette année, vers le 25 août, par les troupes d'occupation de la Haute-Alsace.

On supposera que deux armées françaises d'invasion veulent s'emparer de la Haute-Alsace, l'une venant de Belfort, l'autre des Vosges, par la vallée de la Thur.

La 29^e division allemande doit soutenir le choc de ces deux armées et empêcher leur jonction. Puis, comme il y a lieu de supposer qu'elle sera débordée et impuissante, elle devra battre en retraite sur Mulhouse et Luttenbach, en accumulant les obstacles, afin de prolonger la résistance et permettre aux troupes mobilisées de l'Allemagne du Sud de venir se mettre en ligne et repousser l'agresseur.

On assure que le commandement de ces manœuvres serait confié au grand duc de Bade.

Les Drapeaux pris à l'ennemi

M. Germain Bapst, secrétaire de la commission de l'exposition rétrospective militaire de 1889, vient d'adresser la lettre suivante à M. le ministre de la guerre :

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre con-

naissance que, par plusieurs décrets impériaux, 60 drapeaux pris sur l'ennemi furent donnés à la Chambre des députés durant le premier Empire.

Ces drapeaux avaient été placés en trophées au-dessus de la Tribune, et ils étaient encore à leur place le matin du 31 mars 1814.

Les alliés connaissant l'existence de ces trophées à la Chambre des députés, y pénétrèrent aussitôt leur entrée à Paris pour les enlever et les détruire. Un garçon de bureau, dont je ne sais malheureusement pas le nom, prévenu à temps, put enlever 29 de ces drapeaux et les cacher. Les alliés ne purent donc en prendre que 31 qu'ils détruisirent.

Les vingt-neuf drapeaux sauvés furent rendus ensuite à la Chambre des députés, où ils étaient encore conservés en 1867 ; mais, à cette date, ces drapeaux roulés étaient placés au-dessus d'une bouche de chaudière qui les avaient quelque peu détériorés.

Sont-ils encore à la Chambre des députés et dans quel état de conservation y sont-ils ?

N'y aurait-il pas lieu de les rechercher et de les envoyer à l'Hôtel des Invalides, ce temple des gloires de la France, où ils retrouveraient les soixante drapeaux donnés à la même époque au Sénat impérial et qui décorent aujourd'hui, sous la coupole de Mansart, le tombeau de porphyre où repose le cœur du vainqueur d'Iéna ?

Le gouvernement a le devoir de conserver les trophées des victoires du pays qu'il administre comme un témoignage des gloires du passé et comme une espérance dans l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GERMAIN BAPST.



« Lyon » et « Progrès »

Ces pauvres opportunistes sont aux abois ; décidément le général Boulanger leur gêne bien tant.

Non, je me trompe, ce n'est pas le général qui les gêne, ce sont les réformes qu'il entend faire passer.

Il n'y a pas de jour où le Progrès ne bave sur la personne du général et sur celle de ses amis.

M. Boulanger, comme on affecte de le nommer, n'est qu'un plagiaire de Napoléon III.

Où cela !

Ah ! il ne dit rien ; il annonce simplement que c'est un plagiaire, et c'est tout ; ses lecteurs doivent le croire : voilà tout.

Il répète qu'il a assassiné les combattants de la Commune, en 1871...

Voyez-vous cela !

Le Progrès prenant la défense de nos amis de 1871, qui l'eût cru.

O tartuferie !

D'abord, on a prouvé que le général n'a pas pris part à l'insurrection ; cela ne fait rien, le Progrès ne s'en occupe pas, et il continue, de sorte que le bon lecteur, qui ne lit qu'un journal est bien vite renseigné !

Pensez donc !

M. Boulanger !...

O ! il n'y a rien au-dessus, et on voit un journal qui a la prétention de se dire

français, renier à un homme son titre de général ; mais en revanche, il laisse à M. Wilson son titre de député, car coïncidence bizarre, le même jour où l'on acquittait Wilson, on enlevait le titre de général à l'ami du ministre de la guerre !

Voilà la justice que prétend suivre le Progrès !

Et le malheur, c'est qu'il y est des gens assez naïfs pour le suivre !

Même tactique est suivie par le Lyon, dit républicain. Un jour on lit :

« Le général Boulanger ne sort plus ; aurait-il peur ? »

Le lendemain :

« Le général Boulanger, toujours avide de réclame, s'est rendu aujourd'hui... »

Oh ! comme l'on sent bien la mauvaise foi de ces gens-là.

Nous citons ces deux journaux comme exemple ; mais toute la presse opportuniste est à la même école.

Chronique Lyonnaise

La Succession Rochet

Electeurs ! préparez-vous.

On parle déjà de **Marc Guyaz**, comme candidat de la Presse !...

Vous réveillerez-vous, cette fois ?

Socialistes, vous laisserez-vous encore tromper ?

Récompenses électorales

M. Gramusset, ancien conseiller municipal, est nommé inspecteur du Bureau de bienfaisance du 6^e arrondissement.

Lettres de Félicitations

Nous avons reçu un grand nombre de lettres de félicitations ; toutes expriment la volonté ferme d'aller violemment dans la voie des réformes.

Ces marques de sympathie nous touchent particulièrement ; elles montrent que Lyon n'est pas voué entièrement à l'opportuniste et à la réaction.

Nous en sommes d'autant plus heureux que ces lettres nous arrivent de tous les côtés de la région ; nous pouvons donc espérer davantage : le mouvement révisionniste national va progressant ; 1889 verra s'ouvrir l'ère réformatrice qui amènera avec elle l'amélioration des classes laborieuses que l'on a délaissées jusqu'à ce jour.

Carrousel militaire

C'est jeudi, 7 juin, à deux heures, qu'aura lieu le grand carrousel militaire, cours du Midi.

Tous les matins, on répète à Perrache, et on y fait la manœuvre.

La fête promet d'être brillante.

Mais pourquoi ne l'a-t-on pas mise un dimanche ?

L'Abattoir humain d'Ecully

La maison n'est pas encore fermée.

Le scandale continue toujours.

Quand donc la justice se fera-t-elle sentir ?

Faut-il signaler d'autres faits : c'est ce que nous ferons dans notre prochain numéro.

LA FONTAINE D'ORLIÉNAS

Un site ravissant.

C'était là que le restaurant Vernay, rue Bellecordière, 18, faisait son banquet d'inauguration.

A quelques minutes de la gare, au fond d'un ravin verdoyant, apparaît la fontaine d'Orliénas, source ferrugineuse inépuisable.

Ce coin est un peu délaissé, et, cependant, comme il laisserait bien loin derrière lui Charbonnières que l'on vante tant !

Là, tout est champêtre ; la main de l'homme n'a rien détruit, et la nature se montre dans sa belle nudité.

Ici, des arbres à perte de vue protègent de leur ombre de charmants bouquets ; là, un ruisseau coule lentement rafraîchissant de son onde transparente cet endroit pittoresque.

Mais voici l'heure.

On prépare le couvert, et on se met à table.

Le service était entièrement fait par le restaurant Vernay.

Les dames, en grand nombre, rivalisaient d'entrain, tandis que le sexe barbu dégustait le bon vin de Soucieu et goûtait le plaisir d'un dîner printanier.

Le soir, la caravane joyeuse reprenait le chemin de Lyon, sans se désemparer de cette gaieté franche qui caractérise si bien le caractère français.

Les amateurs de beaux sites, iront souvent à la fontaine d'Orliénas.



LE

Conseiller Municipal Javot

Dans notre article sur le conseiller municipal Javot (numéro du 27 mai), nous n'avons pas voulu accabler cet édile, espérant qu'en nous contentant de lui fourrer le nez dans ses malpropretés, il nous répondrait en se démettant aussitôt de son mandat de conseiller, mais devant le cynisme de Javot à vouloir siéger quand même à l'Hôtel de Ville, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout, et nous ne cesserons de dévoiler ses agissements, jusqu'au jour où le Conseil municipal aura mis fin à ce scandale en le forçant à démissionner. Car nous avons entre les mains les preuves de ce que nous avançons, et, à l'appui de ces preuves, des témoins et les victimes elles-mêmes de Javot.

A la suite du jugement rendu le 16 novembre 1886 par M. le juge de paix du deuxième canton, l'huissier Sylvestre signifiait à Javot ledit jugement, et, quelques jours après, se rendait à son domicile pour procéder à une saisie mobilière. Mais au n° 6, rue de la Préfecture, domicile légal de Javot, il fut répondu par une noble dame à l'huissier poursuivant que Javot était en garni. L'officier ministériel se retira stupéfait, trouvant extraordinaire que le conseiller municipal du II^e arrondissement, représentant de 4,000 électeurs, n'ait pour tout domicile qu'une chambre garnie à la nuit.

La semaine prochaine, nous publierons l'affaire Firmin, les billets payables à un domicile imaginaire, etc., etc.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous nous adressons au fonctionnaire, dont les actes nous appartiennent ; ce n'est pas l'homme que nous attaquons, c'est le conseiller municipal, c'est le représentant de la ville de Lyon.

M. Javot a profité de son mandat pour se procurer des ressources : c'est clair, et, du reste, nous avons demandé au conseiller Javot qu'il nous écrive une lettre le justifiant ; il ne l'a pas fait : donc il se sent coupable.

Nous espérons que le Comité central, qui l'a fait élire, fera aboutir l'enquête commencée, et, s'il est coupable, il saura bien sommer le conseiller Javot à démissionner.

Alors M. Javot rentrera dans la vie privée, et nous ne nous occuperons plus de lui : c'est dit.

Toute opinion de côté, nous estimons que les fonctions électives doivent être remplies par des citoyens à l'abri de tout soupçon : il nous appartient de démasquer ceux qui ne le sont pas.

Pour cela, nous avons avec nous tous les honnêtes gens.

Affaire Morin

Il y a quelques mois, le Conseil municipal décidait la création d'une école maternelle à Vaise, et l'immeuble Belzy, rue de la Pyramide, 72 et 74, était délégué comme réunissant les conditions nécessaires ; mais la sous-commission des travaux publics rejetait ce projet et déléguait, au contraire, la propriété d'un sieur Morin, entrepreneur, située rue d'Ecully, 12, comme pouvant mieux convenir à la destination projetée.

M. le maire de Lyon, dans son rapport en date du 29 novembre 1887, faisait connaître en ces termes, les résultats des pourparlers avec Morin : « La propriété dont il s'agit est de forme rectangulaire, elle a une longueur de 25 m. 90, et une profondeur de 93 m. 70 ; sa superficie est donc de 2,426 m. ², 83. M. Morin ayant déclaré que son dernier prix serait de 26 francs par mètre, l'acquisition de ce terrain coûterait à la Ville 63,097 fr. 58, c'est-à-dire plus du double du terrain proposé, rue de la Pyramide, 30,000 francs (propriété Belz). Quant au prix de 25 francs, appliqué à la surface totale de la propriété Morin ; il est incontestablement fort exagéré. C'est à ce prix qu'est revenue la propriété Fuzy, située à l'angle de deux rues, avec une profondeur de 40 mètres, tandis que le terrain nouveau a une profondeur de 93 mètres, ce qui réduit considérablement sa valeur. »

Après cette déclaration, M. Gailleton engageait le Conseil à ne pas donner suite au projet d'acquisition de l'immeuble Morin, et maintenait ses conclusions premières, c'est-à-dire l'achat de la propriété Belz.

M. Courtois, rapporteur de la commission des intérêts et travaux publics, soumettait au Conseil un projet de délibération dont nous extrayons le passage suivant : « Considérant que l'emplacement qu'il s'agit d'acquies à 34 mètres de façade, sur la rue de la Pyramide, etc., etc., que sa situation sur une rue large et bien aérée sera favorable à l'hy-

giène, qu'il convient de rechercher pour de jeunes enfants ;

« Considérant que cet avis a été formellement exprimé par M. l'inspecteur d'académie, par sa lettre précitée, considérant qu'il convient de donner suite au projet d'acquisition de l'immeuble Belz, etc., etc. »

Bref, le rapport de M. Courtois se terminait purement et simplement par l'achat du terrain de la rue de la Pyramide, 72 et 74.

M. Bizet combattait alors vivement ce rapport, disant que M. l'inspecteur d'académie n'y connaissait absolument rien en fait d'hygiène ; il priait le Conseil de ne pas acheter le terrain de la rue de la Pyramide (30,000 francs), et de prendre, au contraire, celui de son copain Morin (coût 63,000 francs). Il le faisait en de tels termes, que M. Dubois s'écriait : « Vous faites l'article en faveur de ce propriétaire, » et un peu plus loin, M. Dubois disait encore :

« Je ne répondrai pas à M. Bizet, qui a pris une allure dramatique, pour combattre les propositions que nous avons soumises au Conseil. Il est certain que M. Bizet a interprété, d'une façon singulière, le rapport de l'administration. »

En somme, le Conseil avait à choisir entre deux projets, le premier, l'immeuble Relz, qui ne coûtait que 30,000 fr., et le deuxième le terrain, Morin, à 60,000 francs.

Malgré l'avantage de prix du premier projet, malgré le rapport du maire de Lyon, de M. Courtois et de l'inspecteur d'académie, le Conseil municipal, dans sa séance du 4 mai, adoptait sans discussion un nouveau rapport du citoyen Gailleton, en faveur, cette fois, de l'achat du terrain Morin, au prix de 61,000 francs.

Après ce magnifique chef-d'œuvre, nous espérons bien que le Conseil ne s'arrêtera pas en aussi beau chemin, et qu'il confiera au sieur Morin, l'adjudication des travaux à exécuter pour cette école ; au moins, il aura fait coup double, une bonne vente, et très belle commande.

QUESTIONS MILITAIRES

ENGAGEMENTS

On nous demande souvent des renseignements sur les engagements militaires, surtout en ce qui concerne les époques auxquelles ils sont reçus et les tailles exigées dans les différents corps.

Nous répondons ci-dessous à toutes les questions que l'on peut nous poser à ce sujet ; mais nous ferons remarquer que, selon les besoins de l'autorité militaire, le ministre de la guerre apporte de temps en temps les modifications qu'il juge utiles. Nous allons donc rappeler les dispositions actuelles en signalant, dans la suite, les changements qui pourront survenir.

Epoques annuelles des engagements.

— Les engagements sont reçus aux époques suivantes :

Infanterie, troupe d'administration (section de commis et ouvriers d'administration et sections d'infirmiers militaires), du 1^{er} au 31 mars et du 1^{er} octobre au 30 novembre. Il y a donc pour cette arme deux périodes, la première d'un mois, au printemps, et la seconde de deux mois, à l'automne.

Cavalerie, du 1^{er} octobre au 30 novembre.

Artillerie, régiments et bataillons de

NOUVELLE LORRAINE

Martyre !

Si tu resuscitais, ô ma bonne Lorraine, Tu conduirais au feu par les monts, dans la plaine, Nos jeunes bataillons vengeurs de leurs aïeux. Et, bravant les périls contre toi déchaînés, Tu te rappelleras que Metz était puçelle. Et qu'elle attend de toi sa liberté nouvelle. Détruis-la d'un joug sous lequel on languit. Rends-lui son passé pur et change en jour la nuit.

A. MÉRISSE.

I

C'était en 1850 ; un Prussien arrivait à Metz.

Mais, à cette époque, les Messins n'avaient pas sujet de se mettre en garde contre cette race maudite, qui déjà se préparait à nous étouffier.

Ce Prussien, Schuller, faisait comme ses compatriotes, allant chercher en France les moyens d'existence qu'ils ne pouvaient trouver chez eux, dans un pays

pauvre, où le sol ne produit pas plus que l'intelligence des Teutons.

Schuller monta un magasin de bijouterie, et, deux ans plus tard, il épousait une femme lorraine qui, ce qui ne gâtait rien, apportait une dot assez ronde.

Le commerce du Prussien devint plus prospère, et le caractère relativement courtis de Schuller gagna bientôt toutes les sympathies : il avait fini par avoir droit de cité dans cette patrie des Fabert et des Richepanse.

Des enfants naquirent du mariage : Céline et Henri.

Schuller voyait de jour en jour sa fortune augmenter ; dans la ville, on le considérait comme un des plus riches bijoutiers de Metz, et Céline, déjà grande, faisait de nombreux envieux.

II

1870 arriva.

La guerre éclata comme un coup de foudre, et, en moins de quinze jours, la Lorraine, hier encore si florissante et si paisible, recevait les soldats à casques pointus.

Les défaites s'accumulaient.

Les désastres ne se comptaient plus : la Lorraine était saccagée, les campagnes bloquées, et enfin Metz assiégée, Metz la Puçelle, dont on parlait avec tant de fierté, tomba entre les mains des ennemis.

Schuller, qui devait tant à la France, retrouva en un instant son sang d'autrefois : sans reconnaissance, il se retrempa dans le germanisme.

Metz était allemande.

Schuller était heureux.

Il se rappela que lui aussi était Prussien, et il revendiqua, en se réjouissant, les gloires de sa patrie... qui n'avait cependant pas pu le nourrir.

III

La honteuse capitulation de Metz avait profondément ému tout ce que la ville contenait de patriotes.

Henri Schuller, écœuré des faiblesses de son père, quitta le toit paternel, et, n'écoutant que son courage, franchit les murs de la grande ville, s'esquiva à travers champs, évitant les postes ennemis, et alla à Nancy s'engager dans la légion étrangère.

IV

Et toujours les uhlands gardaient la ville. Pendant que le corps expéditionnaire prussien continuait sa marche victorieuse, la garnison allemande de Metz était là.

A chaque nouvelle victoire, c'était une fête grossière, des feux de joie, des chants d'autant plus honteusement orduriers que les Allemands étaient ivres.

Et Céline était encore là !

Plusieurs officiers prussiens avaient établi leur quartier général de noces et de festins chez le père Schuller, qui était trop heureux, lui, ancien valet, de recevoir à sa table de nobles Teutons.

Ciel ! quelle noblesse !

Un d'entre eux, surtout, un certain Herr von Schwartz, était particulièrement assidu.

C'était le fils d'un hobereau de village, sortant du fonds de la Poméranie, où Schuller avait passé sa pénible jeunesse. Von Schwartz n'avait pas de fortune ; son épée pouvait-elle suffire à ses folles dépenses ?

Pas toujours !

Aussi avait-il vu tout de suite, dans la maison du père Schuller, une perspective toute couverte des plus belles espérances.

Céline était belle, elle était riche : deux qualités excellentes pour justifier

l'amour qui s'empara du lourdeau prussien.

C'était une passion froide, toute calculée d'avance, une sorte de négociation à vue.

Avait-il besoin de se faire aimer de la jeune fille ?

Quelle sottise !

Et, du reste, que lui importait son amour ?

Le mariage était pour lui affaire d'argent.

Le cœur avait-il quelque chose à voir ?

Non.

Et le Teuton travailla, dès ce jour, à flatter le cupide orgueil du père Schuller. L'assaut ne fut pas difficile.

Schuller ne se sentait pas de joie.

Pensez donc, sa fille allait épouser un officier de uhlands !

Dans ses épanchements, tout germaniques, il ne songea même pas à en parler à Céline.

V

A table, Céline restait le moins possible, et souvent la pauvre fille préférait

forteresse, train des équipages : Deux périodes (1 mois), du 1^{er} au 31 mars (3 mois), du 1^{er} octobre au 31 décembre. — C'est exceptionnellement que, pour cette année, on a prolongé la période de mars jusqu'au 30 avril.

UN HOMME A LA MER... DE SAINT-SORLIN

Elections municipales. — Derniers Echos. — Un conseiller joliment en... nuyé.

L'élection du maire, M. Chavassieux-Poyard, a présenté cette particularité étonnante, unique sans doute, que ledit Chavassieux a été élu par dix voix sur dix votants. Il n'a même pas eu la pudeur de ne pas voter pour lui. Il ne comprendra pas, peut-être.

Cette élection a eu un épilogue aussi déplorable que comique. Tous les conseillers réactionnaires s'étaient ensuite réunis dans un café pour y célébrer leurs succès et la défaite des républicains. Dans le milieu de la journée, l'un d'eux, M. Fargère, éprouvant la nécessité de satisfaire un besoin naturel, s'est rendu dans un cabinet ad hoc. Là, que s'est-il passé?... Mystère et bouillabaisse!

Toujours est-il qu'il en a été retiré... de la bouillabaisse, dans un état épouvantable. Hélas! il était tombé dedans!!!

La victime de cet accident a reçu les soins les plus pressés de la part de M. le maire, qui a entonné de sa plus belle voix son refrain favori :

Un... p'tit coup d'éponge là-d'ssus, Plus de trêse, Ça s'efface. Un... p'tit coup d'éponge là-d'ssus (la b nigu), Ça n'y paraît plus.

Pas de veine, ce pauvre Fargère! saint Benoît Labre, priez pour lui.

Quand vous disiez que Saint-Sorlin était en passe de devenir célèbre!... Enfoncé, Landerneau. Et maintenant, espérons que c'est fini. F... i fi, n... i, ni.



LE

Cénacle des mauvaises Langues OU LA FIN D'UN COMITÉ

Ce pauvre Comité central, qui comptait tant de puretés civiques, est représenté, pour le 2^o arrondissement, au local habituel, café de la Patrie, 1, quai des Célestins, au 1^{er}, par un demi-quartier de vieux bonzes, pétrifiés ou ramollis, à la dévotion de Ferry, et une douzaine de plus jeunes politiciens tombés de la dernière pluie.

Sous couleur de délégation de quelques débris de groupes auxquels ils appartiennent, ces malheureux — grognards ou conscrits — ignorant ceux-ci, ou-

bleux ceux-là, se réunissent normalement une fois par semaine, en temps ordinaire; et plusieurs fois hebdomadairement en période électorale, pour se livrer aux nobles travaux des affaires publiques.

Ces nobles travaux consistent surtout à s'injurier mutuellement — quand on n'en arrive pas aux voies de faits, — à déchirer les absents : « Aimez-vous les uns les autres !! », c'est le gros œuvre.

Enfin, comme morceau choisi, pièce de résistance, pouvant fournir matière à procès (Salissez-vous les uns les autres !!), à suspecter un serviteur, un mandaté intègre, jouissant de l'estime générale, à le calomnier indignement pour lui barrer le chemin de l'honneur, ou l'en faire expulser.

Les choses se passent drôlement et méritent d'être relatées. La séance s'ouvre l...

Après la lecture du dernier procès-verbal, le Président donne la parole.

Un membre expose alors que sa femme a appris de la concierge de l'épicière du coin de chez lui, que la bonne du capitaine des pompiers, logé dans la maison d'en face, avait entendu dire par sa cousine revenant de la plume, où elle avait rencontré la blanchisseuse de M. Coqueluchard, apothicaire, que le citoyen Un tel, il y a vingt ans, couchait parfois avec sa boulangère, à la grande colère du mitron.

On nomme une Commission d'enquête, pour un cas d'une aussi extrême gravité, et immédiatement deux ou trois particuliers, auxquels vous hésiteriez peut-être à confier votre porte-monnaie, se mettent en quête de commérages inouïs, parcourent la ville, entrent chez les perurriers, chez les mastroquets surtout, interrogent mystérieusement les proches, les amis, les ennemis — hélas! chacun en a — de l'incriminé; donnent aux moindres insignifiances les plus intentionnelles proportions; bref, finissent par découvrir que véritablement, Un tel, jadis, a couché quelque part avec quelqu'un! — arrivent au local habituel, munis d'une rédaction bourrée de ridicules menteries et de fautes d'orthographe. Et l'accusé est exécuté sommairement, sans s'en douter, pendant que, bénévolement, il travaille aux propres intérêts de ses justiciers improvisés.

C'est un tribunal sans appel; et qui, ensuite, charge ses créatures de répandre en public, toujours sournoisement et par des moyens détournés, le prononcé de son jugement. N'est-ce pas profondément désolant?... Voilà pourtant ce qui se cuisine d'ordinaire, au sein des successeurs du fameux Comité où siègent, aux jours sombres, tant de solides républicains.

Voilà pourquoi nous en sommes réduits aux lumières du Progrès!! Etomnez-vous donc de sa déchéance — de sa disparition probable, si nous n'y mettons ordre, ô vieux Grôleins! — et de son remplacement par une simple presse quotidienne, et une liste de la dernière heure, la veille des élections.

Favier, Bouvard, Channaut, où êtes-vous ???... LA CHOUETTE.

A PROPOS DE F.-V. RASPAIL

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Directeur de l'Eclairer, Permettez-moi de vous signaler un fait qui a quelque peu occupé le monde

scientifique, cette semaine, et qui mérite quelques explications :

M. Dujardin-Beaumetz vient de publier dans le Bulletin médical du 23 mai 1888, un article dans lequel la personnalité de F.-V. Raspail se trouve grossièrement insultée.

M. Dujardin-Beaumetz dénature d'une façon ridicule les doctrines scientifiques de Raspail, au moment où ces doctrines viennent d'obtenir un triomphe si éclatant au sein même de l'Académie de médecine. (Voir le discours de M. le Dr Peter, séance du 20 mars 1883.)

M. Dujardin-Beaumetz conteste à Raspail la priorité de la découverte du rôle si important que jouent les infiniement petits dans le plus grand nombre de nos maladies, découverte qui a reçu le nom de théorie parasitaire et que toute la presse reconnaît aujourd'hui comme appartenant en propre à Raspail. (Voir la République anti-cléricale du 9 mars 1882, la Chasse du 14 octobre 1882, la France du 2 mai 1883 (article du Dr Decaise), l'Opinion du 18 juillet 1884, le Figaro des 27 septembre 1883 et 23 juillet 1884, l'Evénement du 21 juillet 1884, le Petit Parisien du 21 juillet 1884, etc., etc.)

Devant une telle unanimité de l'opinion publique, à quoi faut-il donc attribuer les assertions malhonnêtes de M. Dujardin-Beaumetz?

Je vais vous le dire :

M. Dujardin-Beaumetz, séduit par les premières expériences de M. Pasteur, s'est pris d'un bel enthousiasme pour la doctrine des vaccinations anti-rabiques; cet enthousiasme prématuré lui a fait commettre certaines... bévues (j'allais dire certaines inepties) que M. Xavier Raspail fils a eu l'audace grande de relever dans la préface du Manuel annuaire de la santé pour 1887. Inde iræ! M. Dujardin-Beaumetz résolut de se venger, et, ne pouvant se disculper devant l'opinion publique, eut recours à l'arme des faibles : la calomnie. Vous appréciez, n'est-ce pas, l'honnêteté d'un tel procédé.

Cet incident scandaleux ayant eu un certain retentissement dans le public, j'ai pensé qu'il était temps que la presse indépendante en divulguât le mot de l'énigme; c'est pourquoi je me suis adressé à l'Eclairer, seul journal de Lyon qui ait eu le courage de protester contre les stupides siffleurs de M^{me} Huot, et qui voudra bien encore, je l'espère, joindre de nouvelles protestations à celles du public dans l'incident en question.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

MARIUS LACOMBE.



LE « PETIT-LYONNAIS » et la Politique Nationale

La lettre suivante a été adressée au Petit Lyonnais :

Monsieur le Rédacteur en chef du Petit Lyonnais,

Comptant sur votre impartialité, je viens vous prier, en mon nom personnel, de vouloir bien insérer quelques lignes relatives à votre remarquable article de

ce jour, intitulé : la Bonne Foi opportuniste.

En effet, on a remarqué que, vers le dixième alinéa, il y a à faire un rapprochement singulièrement regrettable entre les inepties ridicules de langage tenues par les opportunistes de toutes nuances contre le général Boulanger; mais, ce qui ne se comprend plus, c'est la violence non moins absurde de langage tenu ici dans votre journal, depuis longtemps déjà et notamment par les articles émanant de membres importants de l'extrême-gauche, les citoyens Tony Révilion, le 16 mai, et Camille Pelletan, le 17 mai.

Eux, qui ont aussi exactement pour programme d'atteindre le même but poursuivi par le député du Nord.

Sans donner de conseils à personne, j'estime que ces messieurs de l'extrême-gauche en ont déjà trop dit, et je constate qu'ils auraient rendu un service bien grand à leur cause — qui est aussi la mienne — s'ils avaient lutté avec prévoyance et énergie à l'accomplissement d'une réforme qui s'impose tous les jours avec plus de persistance.

Qu'ils laissent donc les réactionnaires et les opportunistes disséquer le général Boulanger, ils feront œuvre de bons sens et d'honnêteté en faisant de la meilleure besogne.

Veuillez agréer, etc., etc.

Emile GRATIEN.

Bulletin Financier

Le monde des affaires a été favorisé, cette semaine, par la continuation de son mouvement à la hausse et n'a eu en somme que de faibles efforts à faire pour tirer partie des dispositions favorables du marché.

Par ses demandes incessantes et d'une certaine importance, le comptant a contribué dans une large mesure à pousser les cours. D'un autre côté, les vendeurs à découvert, découragés par quelques défaites successives qu'ils ont eu à subir ont résisté mollement ne se sentant guère en état de lutter.

Les embarras financiers de l'Italie sont loin d'être violés, le Ministre des finances de ce pays vient de soumettre à la commission des finances un projet d'élevation de droit de timbre pour les lettres de change et effets de commerce, le timbre serait double.

La taxe de négociation des titres de rente, certificats, obligations serait portée de 1 à 1 1/2 % pour mille, plus deux décimes. Les fonds autrichiens ne subissent pas de grandes variations et ne donnent lieu qu'à de très rares transactions.

Une grande fermeté n'a cessé de régner sur le marché des achats de nos grands établissements de crédit et certains d'entre eux bénéficient même d'une amélioration sensible.

La semaine dernière a été très favorable aux titres de nos grandes lignes de chemins de fer.

Les actionnaires de la Compagnie de Panama sont convoqués en assemblée générale pour le 27 juin. — C'est une assemblée ordinaire.

Avant qu'elle se réunisse, la loi sur les obligations sera votée et promulguée et l'émission sera faite. Notons la remarquable fermeté dont fait preuve la Transatlantique à 540.

FIDÉ.



SEMAINE THÉÂTRALE

Le siècle de Victor Hugo peut se flatter d'avoir enfanté la plus brillante phalange d'artistes qui se soit vue : Faure, Boudouresque, la Kraviss, M^{me} Miolan, Carvalho, Galli-Marié, Van Zandt, Coquelin aîné, Coquelin cadet, M^{me} Agar et Reichemberg. Mais au-dessus de tous ces incomparables artistes brille d'un éclat éblouissant la reine du drame et de la comédie : Sarah-Bernhardt.

Cette femme possède un de ces talents tellement grandioses, tellement au-dessus de tout ce qu'on peut concevoir, de tout ce qu'on peut désirer, de tout ce qu'on peut se figurer qu'il n'ait pas d'expression assez élevée de qualificatif assez puissant pour caractériser sa perfection inouïe.

Dès son entrée en scène, elle se lève tout entière. La naïveté, la grâce, la douceur, la calinerie, l'érotisme, puis la réflexion, le doute, la douleur, l'affliction, le désespoir; enfin la folie, la vengeance, la haine, la furie; elle éprouve tous ces sentiments et les incarne si bien dans elle, dans son regard, dans son allure, dans ses gestes, que les spectateurs, haletants, sont suspendus aux lèvres et au corps de ce génie du théâtre dramatique.

Sarah-Bernhardt ne procède point, comme la plupart de ses confrères, par de violents contrastes : c'est, au contraire par degrés que sa physionomie passe du rire aux larmes, du doute à la foi, de la bonté à la haine. Elle ne précipite point son débit, elle ne hâte point ses gestes; en un mot, le moindre de ses mouvements, la plus courte de ses paroles, le plus petit changement de sa physionomie est le résultat d'une étude sérieuse autant que savante grâce à laquelle elle arrive à des intensités d'effet qu'on n'eût point soupçonnées.

Dans la Tosca, ce drame invraisemblable de Sardou, Sarah-Bernhardt dévoile une à une toutes les phases de son talent : amoureux au premier acte, jalouse au second, folle de terreur au troisième, terrible dans son implacable haine au quatrième, elle parvient encore, au cinquième acte, brisée par une douleur terrible, à trouver de merveilleux accents pour stigmatiser les bourreaux de son amant, jésuites fanatiques aux gages d'un fanatique jésuite!

Aussi, est-ce par quatre fois qu'elle a dû revenir saluer, à la fin de la pièce un public nombreux autant qu'élegant qui l'acclamait debout.

Que dire des partenaires qui, du reste, Scarpià excepté, n'avaient guère que des rôles de comparses! Rien, si ce n'est qu'ils ont droit aux éloges qu'on distribue ordinairement aux troupes de ce genre : ils ont eu la modestie de n'être point transcendants! (?)

Quant à la mise en scène, elle est inepte — en ce qui concerne les décors, du moins Herold ne se doutait guère que le décor du second acte du Pré aux Clercs servirait, à cinquante ans d'intervalle, pour le second acte de la Tosca!

Francillon n'avait guère attiré qu'une demi-salle. L'interprétation, sauf ce qui concerne Sarah-Bernhardt, était loin de

valoir celle que nous en avait donné les Célestins, l'an dernier.

Sarah-Bernhardt a voulu montrer, en jouant Francillon, la souplesse de son talent et ses innombrables ressources. Qu'on me permette de dire, cependant, qu'elle y a moins réussi que dans la Tosca. Il faut, à son tempérament de fer, des scènes violentes où elle puisse lui donner libre cours : elle a trop de nerfs pour n'être que comédienne. Cela ne l'a pas empêché d'être saluée et rappelée; mais ce n'est qu'un bon succès, et non un triomphe.

Je veux vous dire, maintenant, quelques mots de l'aveu, drame en un acte, de Sarah-Bernhardt, interprété par elle et par Berton; — ce dernier aussi mauvais que possible.

L'aveu est riche en scènes émouvantes, intéressantes, imprévues; le style en est très clair; l'esprit s'y rencontre fréquemment. Il y a bien quelques tirades un peu longues, avec une donnée invraisemblable, un truc d'alcôve inédit et bizarre, mais il y a, pour compenser, de la chaleur, de la vie, de l'action, qui nous montre que la grande artiste manie la plume quasiment aussi bien qu'elle joue divinement, qu'elle brosse élégamment, qu'elle sculpte avec succès.

Cette première de l'aveu a été un succès pour l'auteur, un triomphe pour l'interprète. JEHAN DISTRET.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

ANSE. — Derniers échos des élections municipales. — Aujourd'hui que les élections municipales sont terminées, il faut examiner avec calme et sang-froid quels en sont les résultats, et répondre à diverses attaques des partis adverses.

Pour bien examiner la situation, il faut remonter un peu en arrière.

Une fois que M. Régipas a été maire de la ville d'Anse, il eut pour adjoint le citoyen C. Beau, qui, au bout de quelque temps, ne put plus s'entendre avec lui.

Le citoyen Beau fut remplacé par le citoyen Auguste Toillon, qui fut nommé adjoint. Eh bien! le citoyen Toillon ne put encore s'entendre avec M. Régipas, et il se retira. Il eut pour successeur le citoyen Cathaud, qui le remplaça comme adjoint au maire, encore un qui n'a pu s'entendre avec M. Régipas.

Donc, voici le bilan : Dans son passage à la mairie, M. Régipas a, par ses procédés autoritaires, usé trois adjoints républicains, qui, tous les trois, lui sont devenus des adversaires politiques.

Eh bien! qu'ont fait les radicaux? Ils ont fait une liste composée de radicaux et d'hommes libéraux acceptant le gouvernement républicain.

Dans la liste qui a été élue, il n'y a point eu de candidats compromis par leur passé, et la preuve la voici : C'est que les citoyens Claude Beau et Buer, républicains radicaux, ont été élus maire et adjoint à l'unanimité, et c'est ce qui fait que nous possédons, à Anse, une administration radicale, mais non opportuniste autoritaire.

Oui, nous ferons une concentration républicaine. Oui, elle est possible, à une condition : c'est que le parti républicain

l'isolement de la cuisine où elle prenait généralement ses repas.

Du reste, qu'eût-elle appris? La conversation se faisait en allemand, et jamais Céline n'avait voulu apprendre cette langue brutale.

On eût dit que, par de sinistres pressentiments, la jeune fille savait ce qui allait arriver.

L'officier uhlan faisait bien quelques allusions à la Fraulein, comme il disait, mais jamais les regards de ceux qui allaient se lier ne s'étaient rencontrés, tellement Céline avait en horreur ces vainqueurs d'occasion.

Et pourtant le dénouement approchait!

VI

Le père Schuller avait réglé toute l'affaire et il n'y avait plus qu'à accomplir les cérémonies d'usage.

Ce fut M^{me} Schuller qui fut chargée d'annoncer à sa fille les desseins de son mari.

Le matin elle entra dans la chambre de Céline.

Elle savait bien qu'elle rencontrerait

quelques résistances, mais qu'importe? M. Schuller n'était-il pas là pour dicter ses volontés.

Par acquis de conscience et comme prise par un certain sentiment des convenances, elle n'annonça pas tout de suite les projets formés depuis quelques jours.

— Eh bien! Céline, as-tu quelquefois pensé à te marier?

Cette question surpris tellement Céline que la jeune fille ne put trouver une phrase à balbutier; la mère continua :

— Tu es cependant dans l'âge?

La jeune fille reprenait courage.

— Oh! ma mère! pourquoi ces questions? Peut-on bien songer au mariage en un pareil moment!

— Eh quoi! ne sommes-nous pas victorieux?

— Oh! c'est toi qui parles ainsi?

— Et oui! tu as dans les veines beaucoup plus de sang allemand que du sang français!

— Oui, mais l'air de Metz l'a depuis longtemps transformé : je suis et veux rester française, et comme telle je

pleure les défaites de ma patrie pour laquelle mes frères, Henri peut-être, sont morts!

Et elle se mit à pleurer.

La mère Schuller fut un instant émue; elle essuya une larme qui malgré elle s'échappa de ses paupières.

Devait-elle achever sa mission? Pourquoi pas.

Et puis le père Schuller l'avait ordonné, il fallait obéir : les mœurs prussiennes sont ainsi faites, du sentiment, jamais, c'est bon pour des cerveaux mal équilibrés, pour des Goethe ou des Schiller, des poètes, quoi!

Allons, du courage.

Et la mère Schuller annonça, sans transition, la nouvelle à sa fille.

— Il faudra te marier avec von Schwartz.

— Oh!...

La jeune fille tomba raide.

Elle était évanouie.

VII

Dans la journée, lorsque le père apprit le résultat de l'incident, il haussa les épaules.

— Bast! elle s'y fera.

Les préparatifs du mariage se continuèrent.

Céline revint à elle.

Mais elle n'avait plus cette tristesse qui ne l'avait pas abandonné depuis la capitulation.

Elle était plus gaie que de coutume; elle souriait même; mais son sourire avait quelque chose de contracté.

Quel changement s'était opéré en elle? La mère Schuller n'en pouvait croire ses yeux, mais le père était là, il avait tout de suite trouvé le mot de l'énigme :

— Oh! je te disais bien qu'elle s'y ferait!...

VIII

Le jour de la noce arriva.

Les vêtements de la mariée étaient prêts.

Le matin, à tout hasard, Céline avait écrit à son frère Henri, et, pendant que la mère Schuller préparait les fleurs d'oranger, Céline cherchait à dissimuler dans sa chevelure une cocarde tricolore!...

Puis on partit.

La mariée n'avait pas départi de sa gaieté; elle n'avait, du reste, pas eu besoin de dépenser beaucoup de verve : son père ne lui avait pas encore adressé la parole.

C'était un mariage à l'allemande.

Et toujours la cocarde tricolore ornait la chevelure de Céline!...

Le père et la mère Schuller suivait le couple, et le soir, au dîner de noces, les quelques rares invités — tous des amis du marié — noyaient dans une orgie toute prussienne leurs chagrins passés et futurs.

On but du vin du Rhin... et du Champagne aussi.

Céline, devenue M^{me} von Schwartz, ne mangea presque pas; elle effleura à peine ses lèvres dans la coupe de vin de France, mais elle s'attacha sur la poitrine la cocarde tricolore, et brava les œillades menaçantes du père Schuller.

On arriva au dessert.

Les chants allaient leur train et la gaieté, devenue grossière par l'orgie, n'était point cette vieille gâté française

qui, depuis quelques semaines, avait quitté la Lorraine.

Les convives étaient ivres, et, Céline, écourée de plus en plus, prétextait une indisposition et quitta la table d'orgie.

Le marié ne s'en occupa pas et les invités continuèrent leurs plaisanteries obscènes.

Céline monta dans sa chambre, verrouilla sa porte, puis quittant sa robe blanche, elle l'étendit sur le lit nuptial.

Toute tremblante elle prit une plume et écrivit rapidement ces mots :

« Plutôt la mort que d'appartenir à un Prussien! »

Et elle se plongea un poignard dans le cœur.

Céline n'a jamais appartenu à l'Allemand von Schwartz!...

IX

Trois mois venait de s'écouler depuis l'époque fatale.

La mère Schuller mourait de chagrin et son mari était enfermé dans une maison d'aliénés.

P. DE FANGET.

abandonne cet ancien maire, et alors la concentration sera tout de suite faite. A cette condition, les radicaux acceptent.
Vive la République! R.

SOUCEIU-EN-JARREST (Rhône). — Le 17 juin prochain, grand concert, organisé par la fanfare La Montagne, de Soucieu.

La fête promet d'être brillante, et si le soleil se met de la partie, il y aura foule, ce jour-là, à Soucieu.

PETITES DISTRACTIONS

QUESTION

La saison théâtrale nous laisse des vacances. Cette semaine, Sarah Bernhardt a joué au Grand-Théâtre. Bien que la *Tosca*, *Adrienne Lecouvreur*, *Fédora*, etc., ne soit pas du répertoire de notre première scène, nous poserons cette question à nos charmantes lectrices et à nos amis lecteurs :

— Quelle est la première pièce du Grand-Théâtre?
Autre question :

— Quelle est la place de Lyon où il est défendu d'étamer des casseroles?

Solution des petites distractions du dernier numéro

QUESTION

Que faut-il faire d'un poulet pour le transformer en paire de chaussures?
— Il faut le faire cuire.

SOLUTIONS JUSTES

Ont trouvé :
Loulou. — Quand Même. — Pro 1/3.
— Tratowsky. — Balhazar Pagnon. — Lefranc.

MOTS POUR RIRE

La curiosité est le fait de l'homme et encore bien plus celui de la femme.

Aussi, deux personnes se rencontrant, écoutez-les :
— Comment ça va?
C'est la question perpétuelle dite avec plus ou moins de forme, selon que l'on est plus ou moins lié.

Mais après, que demande-t-on invariablement :

— Où allez-vous?
— ???

Nous conseillons cette réponse pour attraper les curieux :
— Je vais devant moi.

Autres réponses :
— Où va ce chemin?
— Il ne bouge pas, il reste en place.
— Avez-vous beaucoup de chemin à faire pour arriver?
— Non, je le trouverai tout fait.

CADEAU-PRIME

DÉ L'ECLAIREUR

La solution qui nous arrivera la première sera primée.

• Notre **Cadeau-Prime** consiste en un **bon de photographies**.

La prime est accordée à LOULOU, qui est prié d'envoyer son adresse. (Joindre un timbre-poste pour l'envoi du bon.)

Nota. — Nous prions instamment nos lecteurs de dater leurs solutions, et même de mettre l'heure de l'envoi.

Nouvelle à la Main

Un fort gaillard comparait en cour d'assises pour attentat à la pudeur. Le président :

— Qu'avez-vous à dire pour votre défense?
— Vous le voyez, mon président : borge, bossue, bancale... j'ai pensé lui être agréable!

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société de Retraite pour la vieillesse, rue Champier, 9. — La Direction de la Société est ainsi composée pour l'année 1888-1889 :

Conseil d'administration : MM. Henri Vauchez, président; Guinet, Vincent Pichon, vice-présidents; Beny, trésorier; Silvent, Mélinand, trésoriers-adjoints; Ch. Martin, secrétaire; Mermod, Patel, secrétaires-adjoints; Worms, Faye, Razy, Courtois, Dufaut, Jonchet, Langlade, Poyel, Coste, Patrigot, Vassel, Aïme.

Membres supplémentaires : Hilaire Murtin, Durand, Martin, Guinel, Bournet, Orset, Denique.
Conseil de contrôle : MM. Henri

Noir, président; Antoine Jeannin, vice-président; Bailat, secrétaire; Cassasolles, secrétaire-adjoint; Banis, Mermet, Dullery, Lignet, Digallet, Dumont, Alex., Perreau, Nachury, Maistre, Lance.

Membres supplémentaires : MM. Grun-dich, Dervieux, Devot, Gally, Gaillard. Censeurs : Thiolonse, Picard, Louis Thevenet.

La Républicaine de Lyon, (Société de gymnastique et de tir). — Aujourd'hui samedi, 2 juin, à huit heures très précises du soir, assemblée générale de tous les sociétaires, pupilles et membres honoraires, au siège : 122, rue Saint-Georges.

P. - S. — A cause de l'assemblée générale, la séance de gymnastique n'aura pas lieu samedi et est renvoyée à mardi, au gymnase, 20, place Perrache. Les inscriptions y sont reçues tous les jours de séance.

Tailleurs réunis de Lyon. — Bal de bienfaisance et d'assistance fraternelle. — La Commission fait un appel pressant aux membres de la corporation qui n'auraient pas encore souscrit à cette œuvre de solidarité, leur promettant une fête splendide.

M. Bagare, lauréat du Conservatoire de Paris, fera jouer, à l'ouverture, le

chant patriotique : *le Chant du départ*; au repos, on jouera : *le Vengeur*, ainsi que les morceaux les plus nouveaux du répertoire.

On peut se procurer des lettres chez MM. Pasquet, tailleur, rue Jean-de-Tournes, 15; Girardon, rue Lemot, 3; Filleron, rue Villeroi, 29; Quillon, cours Morand, 20; Bruny, rue Mercière, n° 5; et Cheval, rue des Capucins, 15.

Société de Secours mutuels de Jeunes Filles. — Cette Société, de nouvelle création, fait un appel bienveillant aux amis de la solidarité philanthropique, pour les prier d'assister au *Concert-Conférence* quelle donnera prochainement dans la salle de la musique italienne, avenue de Saxe, 248, avec le bienveillant concours de M. LÉRIS, avocat, de la Chorale Lyonnaise; de la musique italienne; de M^{lle} Monnier, ex-artiste du Grand-Théâtre, et de quelques autres artistes des concerts de Lyon.

Dépôt des billets, rue Rachais, 16, au bureau de placement de la Moralité publique, chez M. Muller, grande rue de la Guillotière, 237; Filleron, rue Villeroi, n° 29, et à la Salle italienne, avenue de Saxe, 248.

Le Gérant : F. BLANC.

Lyon. — Imprimerie Nouvelle.

VIENT DE PARAITRE

Une nouvelle édition de

POURQUOI ET COMMENT

Je suis Boulangiste

PAR

A. LAISANT

Député de la Seine

Cette Brochure est mise en vente dans nos bureaux et chez tous les Libraires et Marchands de journaux correspondants de la *Lanterne*, au prix de CINQ centimes.

CAPITAUX

A TOUS COMMERÇANTS

DEMONCHY, 25, passage Saulnier, Paris.

L'ECLAIREUR

Demande des COMPTIERS pour abonnements et annonces, petit passage de l'Argue, Lyon.

CONFECTION DE GILETS

M^{me} DUC

Rue Ferrandière, 50 (entresol).

— LYON —

Réparations de Vêtements d'hommes

LEÇONS PARTICULIÈRES

A DOMICILE

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Préparation aux Ecoles du gouvernement, au volontariat et au baccalauréat.
S'adresser au bureau du journal.

BRASSERIE DE SUEZ

Huitres et Escargots

BIÈRE SPÉCIALE

Place de la République, 44, Lyon

EN VENTE PARTOUT

10 Centimes le Numéro

L'Éclaireur

JOURNAL INDÉPENDANT

de combat et d'avant garde
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

La partie politique est réservée à un groupe de députés radicaux.

Questions municipales
Questions lyonnaises

CHRONIQUE DES ABUS

De l'opportunisme

DEMANDEZ PARTOUT

L'ÉCLAIREUR

LA HAUSSE DU CRÉDIT FONCIER
2.250 francs de BÉNÉFICES en un mois avec 180 fr. une fois versés. Voir la liste et la Correspondance Financière, 23, r. St-Lazare, Paris.

Déménagements

MAISON

MIRABEL ET C^{ie}

Rue Pierre-Corneille, 87

Vaste Entrepôt, rue Corne-de-Cerf, 15

LYON

FACTAGE ET CAMIONNAGE

DÉMÉNAGEMENTS

DEPUIS 5 FRANCS

A VENDRE

Café-Comptoir

Situé près le cours Lafayette

PRIX MODÉRÉ

S'adresser au bureau du journal.

L'Invasion Allemande
PAR LE
GÉNÉRAL BOULANGER
EN VENTE PARTOUT
10 Cent. LA LIVRAISON ILLUSTRÉE
Quatre par semaine

Jules ROUFF et C^{ie}, éditeurs
Cloître Saint-Honoré, 14, PARIS

10 Cent. LA LIVRAISON ILLUSTRÉE
Quatre par semaine

EN VENTE CHEZ H. GEORG, LIBRAIRE
65, rue de la République, 65

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON RAMEY DE SUGNY
Par P. DONOT
Grand in-8°, orné de plasons

POUR MAIGRIR par méthode simple et facile, en porte la ceinture Ismaël, composée de plantes aromatiques. Elle supprime en peu de temps tout embonpoint exagéré, sans nuire à la santé. L'eau balsamique en frictions en active le résultat. *Cinq années de succès*
Écrire à M^{me} Ismaël, 8, boulevard Montmartre, Paris.

En vente au bureau de L'ECLAIREUR
LA LIBRE-PENSÉE
PAR UN TRAVAILLEUR
Prix : 10 centimes

KIOSQUE DE BELLECOUR
Tous les soirs à huit heures et demie
GRAND CONCERT
PAR
L'ORCHESTRE DE LA VILLE
(60 exécutants)
SOUS LA DIRECTION DE
Alex. LUIGINI | **J.-B. COUARD**
Premier chef d'Orchestre | Second chef d'Orchestre

SOLISTES

RITTER..... Flûte.	LESPINASSE..... Violon	ROTTONOD..... Cor
MAZIER..... Petite flûte.	A. BEDETTI..... id.	TAMBURINI..... Piston
FARGUES..... Hautbois.	P. BEDETTI..... Violoncelle	HAËN..... id.
GORRON..... Clarinette.	U. BEDETTI..... id.	VENON..... Trombone
TERRAIRE..... Basson.	FORESTIER..... Harpiste	

Les Mardis et Vendredis, **GRANDE FÊTE ARTISTIQUE**. Prix d'entrée : 1 franc
Les Lundis, Mercredis, Jedis, Samedis et Dimanches, **GRAND CONCERT**. Prix d'entrée : 50 centimes.
(Voir l'affiche du jour pour le programme des Fêtes)

MAISON FONDÉE EN 1865
DISTILLERIE DAUPHINOISE
Fabrique de Liqueurs spéciales
H. GONTARD
Rue Boileau, 141
(PRÈS LE COURS LAFAYETTE, AUX BROTTREUX)
LES TROIS LIQUEURS GONTARD ET ELIXIR VÉGÉTAL
(IDENTIQUES)
INVENTEUR : Prunelle à la fine champagne. — Quina-Liqueur. — Cordial des Voyageurs. — Curaças d'Haiti. — Charentaise (crème de Fine Champagne). — Prunelle des Alpes. — Eckau Français 0.000. — La Merveilleuse.
BINN APÉRITIF, FORTIFIANT AU VIN DE GRENACHE
SPÉCIALITÉS :
Génépi aromatisé des Alpes, Baïnades de cerises, China-China
Ma Prunelle à la Fine Champagne, dont je suis l'inventeur, a obtenu à l'exposition internationale de Nice 1883-84, la seule récompense accordée à cette liqueur.
Seule dépositaire pour la France du *Kummel Ivan Semenov de Riga* (Russie)
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.
Rue de la République, 31, pl. des Cordeliers
rue Tupin et Grôlée

GRAND BAZAR
DE LYON
Société anonyme au capital de 1,000,000 francs
INSTALLATIONS COMPLÈTES
POUR
VILLAS ET JARDINS
Literie, Meubles, Sièges, Blancs, Tables en fer, Parasols, Guérites, Hamacs, Gymnases, Jeux, Outils, Instruments d'arrosage et d'hydrothérapie, Ustensiles de caves et de cuisine, Articles de ménage de toutes sortes, Vaisselle, Services à bière, à vins et à liqueurs, Faïences d'art et d'ornements, etc.
Choix considérable de Maroquinerie, de Vannerie, d'Eventails et d'une infinité d'articles pour Voyages et Villégiature.
Au 1^{er} étage, Rayons spéciaux de Chaussures, Chapellerie et Vêtements pour hommes et dames.
CRÉATION D'UN COMPTOIR SPÉCIAL DE
SELLERIE ET HARNACHEMENT
Articles de Pansage et d'Ecurie
ENTRÉE LIBRE

MAISON FONDÉE EN 1882

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE

Association Syndicale des Ouvriers Typographes

52, Rue Ferrandière, 52

LYON

LABEURS, JOURNAUX, BROCHURES, THÈSES
Ouvrages Scientifiques et Classiques

FACTURES, PROGRAMMES, MANDATS
Publications Périodiques
TRAVAUX ADMINISTRATIFS
Impressions de luxe

AFFICHES DE TOUS FORMATS
BULLETINS DE VOTE
CARTES D'ADRESSE ET DE VISITE
Prospectus, Circulaires

LYON - 52, Rue Ferrandière, 52 - LYON